

COLLÈGE DE FRANCE

— 1530 —

Communiqué de presse

7 mai 2025

Boulez : l'invention au pouvoir ? Les années 1975-1995

Colloque
22 & 23 mai 2025

À l'occasion du centenaire de la naissance de Pierre Boulez, titulaire de la chaire *Invention, technique et langage en musique* du Collège de France de 1977 à 1995, son établissement lui rend hommage en organisant un grand colloque international à l'initiative de Pierre-Michel Menger, titulaire de la chaire Sociologie du travail créateur, et Nicolas Donin, professeur de musicologie à l'université de Genève.

Le colloque est ouvert à tous, sans inscription, dans la limite des places disponibles. Il sera agrémenté de deux concerts donnés par l'Ensemble intercontemporain, partenaire de l'événement :

- Un atelier-concert le 22 mai à 18h30.
- Un concert, *Figures de l'inachèvement*, le 23 mai à 20 h, [sur inscription préalable obligatoire](#).

Avec le soutien de la Fondation du Collège de France et de son grand mécène LVMH.

Présentation

L'enseignement de Pierre Boulez au Collège de France à partir de 1977, sur une chaire intitulée « *Invention, technique et langage en musique* », accompagne une période d'intense activité créatrice et institutionnelle. Boulez compositeur se confronte à l'électronique et au thématisme (*Répons, Dialogue de l'ombre double*) et revisite en profondeur des œuvres de sa première période (*Notations, Le Visage nuptial*). Boulez chef d'orchestre applique son exigence interprétative tout à la fois aux classiques du XX^e siècle et à une nouvelle génération de compositeurs, qu'il promeut au concert et au disque. Boulez fondateur d'institutions assure la direction de l'Ensemble

intercontemporain (EIC) et de l’Institut de recherche et de coordination acoustique/musique (Ircam) tout en s’impliquant dans les grands projets musicaux de la politique culturelle française (Opéra Bastille, Cité de la musique). Suite à sa retraite de la direction de l’Ircam en 1992 et du Collège de France en 1995, Boulez amorce une nouvelle phase de son activité principalement centrée sur la direction d’orchestre. Ces deux décennies ont coïncidé avec une forte exposition publique de la figure de Boulez, notamment en France, entre admiration et contestation. La recherche n’a pas encore pris la mesure des dynamiques complexes de son action multiforme comme elle l’a fait pour le Boulez des années 1950 et 1960. Le jeune musicien critique des institutions s’est mué en fondateur d’institution. Quelle organisation intellectuelle, esthétique et logistique a permis à Boulez d’explorer en parallèle des enjeux, des répertoires et des modes d’action si variés ? Quelle place joue désormais l’invention musicale dans ses multiples rôles ? Quelles sources et quelles clés de lecture pourraient éclairer d’un jour nouveau les prises de position formulées dans les nombreux dits et écrits de Boulez de cette période ?

Ces deux journées s’inscrivent dans le cadre de 2025 Année Boulez, commémoration nationale du centenaire de la naissance de Pierre Boulez portée par le ministère de la Culture en collaboration avec la Philharmonie de Paris.

⇒ [Programme complet](#)

À propos du Collège de France

Le Collège de France, établissement public d’enseignement supérieur et de recherche établi à Paris depuis 1530, répond à une double vocation : être à la fois le lieu de la recherche la plus audacieuse et celui de son enseignement. On y enseigne ainsi à tous les publics intéressés, sans aucune condition d’inscription ni de diplôme, « le savoir en train de se constituer dans tous les domaines des lettres, des sciences ou des arts ». Il a également pour mission de favoriser l’approche interdisciplinaire de la recherche et de diffuser les connaissances en France et à l’étranger. Il propose, dans ses amphithéâtres et en ligne, près de 1000 cours et conférences chaque année, en accès libre à tous les publics : étudiants, chercheurs ou simples curieux.

Le Collège de France est membre associé de l’Université PSL.

www.college-de-france.fr

Contact presse & médias

David Adjemian
+ 33 1 44 27 10 18
presse@college-de-france.fr